

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP AMEN SELECTION

Adresse : Avenue Mohamed V- Immeuble AMEN BANK-Tour C-1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 23 juin 2016, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP AMEN SELECTION** », promu par AMEN INVEST, intermédiaire en bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 25-2016 du 23 juin 2016
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: AMEN INVEST
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: AMEN INVEST
Distributeur	: AMEN INVEST